

Ventilation naturelle pour les logements, cassons le mythe !

Jacques Ortolas

2015



Alors que dans la construction ancienne la ventilation naturelle était possible, aujourd'hui avec des logements modernes de plus en plus étanches, la ventilation naturelle n'est plus viable et comporte des risques d'hygiène et de désordres de construction.



L'aération du logement est obligatoire

C'est l'arrêté du 20 octobre 1969 qui a rendu obligatoire la ventilation générale et permanente des logements soit par ventilation dite naturelle, soit par ventilation mécanique.

Dans les deux cas, les pièces de vie doivent intégrer des entrées d'air neuf alors que les pièces humides - cuisine WC et salles de bain - doivent être équipée d'évacuation de sorte que l'air puisse circuler librement des pièces de vie aux pièces humides.

Autant la ventilation mécanique dite VMC assure en continu la ventilation du logement, autant pour la ventilation naturelle les contraintes de mise en place d'entrées d'air (grilles vers l'extérieur) et de sorties d'air (conduit à tirage naturel) doivent être intégrées pour assurer en continu l'aération du logement.

Cette ventilation naturelle ne nécessite certes aucun groupe de ventilation mécanique consommant de l'électricité, en revanche elle ne maîtrise pas les quantités d'air qui transitent dans le logement du fait des différences de températures entre l'intérieur et l'extérieur, des effets du vent et autre différences de pression.

De plus, si le tirage naturel s'effectue facilement en hiver du fait de l'intérieur plus chaud, il faut s'attendre qu'en été en fonction des températures et des mouvements de vent, le tirage s'inverse. C'est-à-dire que les mouvements d'air vont pouvoir aller des pièces humides vers les pièces de vie. On imagine le désagrément si les odeurs des toilettes se dirigent vers le salon !!

Ventiler uniquement par les fenêtres comporte des risques



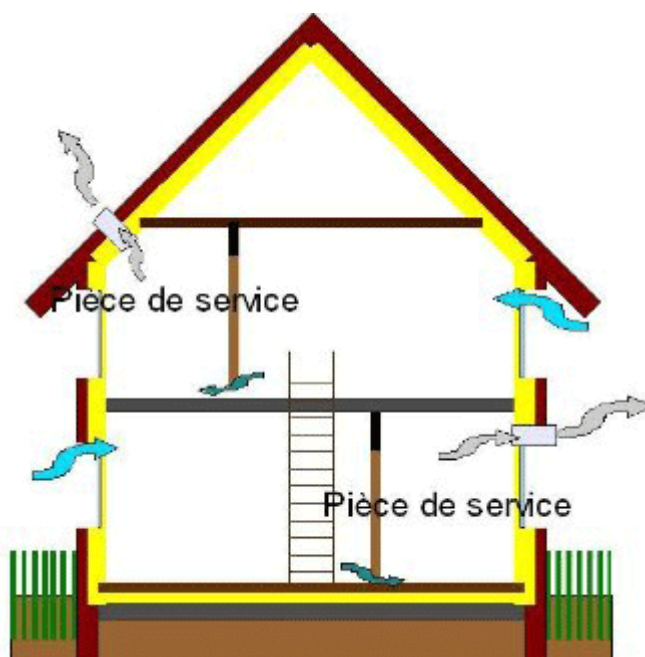
Trace de moisissures car logement non ventilé

Afin de s'affranchir des contraintes de grilles en façade ou en toiture, nous pourrions être tentés de réaliser la ventilation naturelle par simple ouverture des fenêtres et portes. C'est un concept théorique qui dans la pratique occasionne d'autres contraintes et désagréments.

Car pour éliminer les polluants et les odeurs, l'aération doit s'effectuer régulièrement tous les jours, ce qui n'est pas toujours possible, par exemple pour des logements inoccupés le week-end ou lors des vacances, ou tout simplement car ouvrir les fenêtres en plein hiver quand il fait -10° à l'extérieur, ne se fait pas très volontiers, ou pas du tout !

Cette considération est d'autant plus vraie que les logements modernes sont de plus en plus étanches avec des fenêtres de plus en plus performantes. Mais cela pouvait s'envisager pour l'habitat ancien avec des fenêtres peu étanches qui malgré elles assuraient une ventilation permanente et continue. Le revers de la médaille est que ces anciennes fenêtres sont loin d'être performantes sur le plan thermique et occasionnent de très fortes déperditions thermiques vers l'extérieur.

La ventilation naturelle n'est pas à laisser de côté



Pour autant la ventilation naturelle doit être complètement mise de côté ?

Pas nécessairement **car elle peut signifier un atout considérable notamment pour le confort d'été**. Ne voyons-nous pas notamment les maisons dans les départements d'outre-mer ventilées et rafraîchies grâce à une conception favorisant la ventilation naturelle ? Bien évidemment, ces logements ont plus besoin de rafraîchissement toute l'année que des logements implantés en pleine Alsace !

Ainsi, la ventilation naturelle peut être efficace même dans nos régions en France pour un objectif plus ciblé de rafraîchissement et de confort d'été en éliminant la chaleur résiduelle du logement et en profitant de la fraîcheur de l'air extérieur notamment pendant les périodes nocturnes. Exemple de sur-ventilation nocturne pour récupérer la fraîcheur de la nuit et l'accumuler dans les murs de la maison.

Une maison de campagne ou une résidence secondaire utilisée en été, pourra bien évidemment intégrer un concept de ventilation naturelle sans doute plus adaptée qu'une ventilation mécanique !

Lectures recommandées

- [Ventilation habitat](#)
- [Obligation de ventiler l'habitat](#)

Sources et liens utiles

- www.aldes.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr
- www.atlantic.fr

Pour en savoir plus

- [Dossier VENTILER SA MAISON](#)

Décembre 2015



Jacques Ortolas s'est spécialisé depuis des années dans la recherche de solutions d'économies d'énergie et d'exploitation optimisés des installations. Son expérience en la matière en fait un expert reconnu qui participe fréquemment à des groupes de réflexion chargés de définir les politiques énergétiques et environnementales.

Jacques Ortolas